

Musique, 1^{re} secondaire
Enseignant: Joël Couture

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en musique.

Étape 1	Étape 2
<p>Règles relatives à la musique d'ensemble (orchestre à vent et percussion ; harmonie)</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p> <p>L'élève apprendra à jouer d'un instrument parmi les vents et percussions prêté par l'école. Il/elle apprendra et utilisera les éléments du langage musical et expérimentera certains procédés de création musicale.</p> <p>* Référence : document sur la progression des apprentissages</p>	<p>Règles relatives à la musique d'ensemble</p> <p>Procédés de composition</p> <p>Moyens sonores, techniques</p> <p>Média, outils, techniques</p> <p>Répertoire musical et repères culturels pour l'appréciation</p> <p>idem</p>

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<p>Tutti! (L'élève l'a en sa possession)</p> <p>Essentials éléments (cahiers en classe)</p> <p>Exercices maison et diverses pièces de musique d'ensemble</p>	<p>L'élève doit avoir tout son matériel à tous les cours : Tutti!, agenda, cartable ou duo-tang (10 feuilles mobiles), trousse à crayon et trousse de bec ou embouchure pour certains instruments.</p> <p>Capacité d'écoute et respect du matériel</p>
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<p>Devoirs périodiques</p>	<p>Le midi ou après l'école si besoin est.</p>



Musique, 1 ^{re} secondaire	
Compétences développées par l'élève	
Créer des œuvres musicales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève exploite des idées en vue d'une création, réalise de courtes improvisations mélodiques et rythmiques, exploite des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques.
Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève joue des pièces musicales d'un répertoire varié, expérimente la technique vocale ou instrumentale. Il apprend à suivre les indications du chef d'orchestre, est à l'écoute des autres et s'approprie le caractère expressif de la pièce musicale.
Apprécier des œuvres musicales (30 %)	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à discerner les éléments d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs. Il apprend à les mettre en relation avec des aspects historiques et à utiliser le vocabulaire disciplinaire pour communiquer son appréciation.
<p>Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin				
1 ^{re} étape (40 %) Du 30 août au 13 janvier		2 ^e étape (60 %) Du 14 janvier au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS ¹	Résultat inscrit au bulletin
	Oui		Non	Oui

¹ MEQ : ministère de l'Éducation du Québec

CSS : Centre de services scolaire